

Ville de Marseille - Direction de la Jeunesse
Cours de Code de la Route
À partir du samedi 26/ 03 /2022
pour une période de 10 séances de 3 heures
MUSÉE DE LA MOTO
18 rue Jean Marsac 13013 Marseille

Un coup de pouce
pour ton
permis?

BULLETIN DE PARTICIPATION

- > être âgé de 16 à 18 ans inclus
- > habiter les quartiers prioritaires de la politique de la Ville éloignés des transports en commun (éloignement, fréquentation de passage...)
- > en fonction de la tranche du quotient familial des titulaires de l'autorité parentale.

1 Quotient familial inférieur à 159
2 Quotient familial de 160 à 347
3 Quotient familial de 348 à 535
4 Quotient familial de 536 à 630
5 Quotient familial de 631 à 809

Organisation des groupes : 25 participants maximum (égalité filles-garçons)

Choix 1

Formation des participants (10 séances)

- les samedis 26 mars 2022, 2 avril 2022, 9 avril 2022, 30 avril 2022 (4 séances de 9h à 12h)
- du mardi 12 avril 2022 au jeudi 14 avril 2022 (3 séances de 14h à 17h)
- du mardi 19 avril 2022 au jeudi 21 avril 2022 (3 séances de 14h à 17h)

Choix 2

Formation des participants (10 séances)

- du mardi 12 avril 2022 au samedi 16 avril 2022 (5 séances de 9h à 12h)
- du mardi 19 avril 2022 au samedi 23 avril 2022 (5 séances de 9h à 12h)

Le bulletin de participation complété et signé doit être impérativement renvoyé par mail à l'adresse suivante : sj-dae@marseille.fr avant le **21/03/2022**

L'inscription sera effective après validation de ce document, par mail de confirmation sur l'un des créneaux horaires.

Nom du candidat :

Prénom :

Date de naissance : Genre :

Email :

Tél. fixe et portable :

Adresse postale :

Moyen de transport utilisé par le stagiaire pour se rendre au musée

.....

Le règlement intérieur du Musée de la Moto devra être renvoyé avec le bulletin de participation, signé par le candidat et le tuteur légal, précédé de la mention " lu et approuvé "

Fait à Marseille, le :

Signature du candidat (nom, prénom, qualité) précédée de la mention " lu et approuvé "

Pour les mineurs, signature du représentant légal (préciser les nom, prénom, qualité)
précédée de la mention " lu et approuvé "

**JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION LA DERNIÈRE ATTESTATION CAF
(DOCUMENT AVEC LE NUMERO D'ALLOCATAIRE
ET LE QUOTIENT FAMILIAL RÉCENT)**